

**Commission économique pour l'Europe****Bureau régional de  
l'Organisation mondiale  
de la Santé pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports, la santé  
et l'environnement

**Cinquième session**

Vienna, 17 et 18 mai 2021

**Rapport de la Réunion de haut niveau sur les transports,  
la santé et l'environnement et de la session extraordinaire  
du Comité directeur du Programme paneuropéen sur  
les transports, la santé et l'environnement****Rectificatif****1. Paragraphe 4**

*Remplacer* par le texte suivant :

4. La cinquième Réunion de haut niveau a rassemblé les représentants des États membres ci-après : Allemagne (représentée par le Ministre fédéral des transports et de l'infrastructure numérique), Arménie, Autriche (représentée par le Président de la République d'Autriche, Alexander Van der Bellen, la Ministre fédérale de l'action climatique, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie et le Ministre fédéral des affaires sociales, de la santé, de l'aide à la personne et de la protection des consommateurs), Azerbaïdjan (représenté par le Ministre des transports, des communications et des technologies de pointe), Bélarus, Belgique (représentée par la Ministre du climat, de l'environnement, du développement durable et du Green deal et le Ministre de la mobilité), Canada, Croatie (représentée par le Secrétaire d'État chargé de l'infrastructure au Ministère de la mer, des transports et de l'infrastructure), Chypre (représentée par le Ministre des transports, des communications et des travaux publics), Danemark (représenté par le Ministre des transports), Espagne (représentée par la Ministre de la transition écologique et du défi démographique, la Ministre de la santé et la Secrétaire générale d'État aux transports et à la mobilité), États-Unis d'Amérique (représentés par le Premier Sous-Secrétaire d'État adjoint au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, Fédération de Russie (représentée par le Vice-Ministre des transports), France, Géorgie (représentée par le Ministre de la protection de l'environnement et de l'agriculture), Grèce (représentée par le Ministre de l'environnement et de l'énergie), Hongrie, Irlande, Islande, Israël (représentée par la Ministre de la protection de l'environnement), Italie (représentée par le Ministre de l'infrastructure et de la mobilité durables), Kazakhstan (représenté par le Vice-Ministre de l'industrie et du développement de l'infrastructure), Kirghizistan, Lettonie (représentée le Ministre des transports), Lituanie (représentée par le Ministre de la santé et le Vice-Ministre des transports et des communications), Luxembourg (représenté par la Ministre de l'environnement, du



climat et du développement durable et le Ministre de la mobilité et des travaux publics), Macédoine du Nord (représentée par le Ministre de la santé et le Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire), Malte (représentée par le Ministre des transports, de l'infrastructure et des projets d'investissement), Norvège, Pays-Bas (représentés par la Ministre de l'environnement), Portugal (représenté par le Secrétaire d'État à la mobilité), République de Moldova (représentée par le Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture, du développement régional et de l'environnement), Roumanie (représentée par le Secrétaire d'État au Ministère des transports et de l'infrastructure), Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord (représenté par la Sous-Secrétaire d'État parlementaire au Ministère des transports), Saint-Marin, Serbie (représentée par le Ministre de la construction, des transports et de l'infrastructure et la Secrétaire d'État au Ministère de la protection de l'environnement), Slovaquie (représentée par le Ministre des transports et de la construction et le Ministre de l'environnement), Slovénie (représentée par le Secrétaire d'État au Ministère de l'infrastructure, chargé de la mobilité durable), Suisse (représentée par la Directrice adjointe de l'Office fédéral de la santé publique et le Sous-directeur et chef de la Division Politique de l'Office fédéral des transports), Tadjikistan (représenté par le Vice-Ministre des transports), Tchéquie (représentée par le Vice-Ministre des transports et le Vice-Ministre de l'environnement), Turquie (représentée par le Ministre de l'environnement et de l'urbanisation) et Ukraine (représentée par le Ministre de l'infrastructure).

## **2. Paragraphe 5**

*Remplacer* par le texte suivant :

5. Des représentants de la Commission européenne (représentée par la Commissaire européenne aux transports), de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Société financière internationale (SFI), du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Secrétariat permanent de la Communauté des transports, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et de la Banque mondiale ont également participé à la Réunion.

## **3. Paragraphe 6**

*Remplacer* par le texte suivant :

6. En outre, de nombreuses organisations, observateurs et entreprises privées, dont la liste figure à l'annexe I du présent document, ont assisté à la Réunion de haut niveau ou à des manifestations parallèles ou y étaient représentés. Au total, 46 ministres, vice-ministres, secrétaires d'État et représentants ministériels de haut niveau ont participé à la Réunion de haut niveau. Plus de 850 participants de 42 pays se sont inscrits en ligne pour la Réunion de haut niveau, les manifestations parallèles et l'exposition.

## **4. Paragraphe 22**

*Remplacer* par le texte suivant :

22. La Ministre de la transition écologique et du défi écologique de l'Espagne, la Vice-Ministre des transports et des communications de la Lituanie, le Secrétaire d'État au Ministère des transports et de l'infrastructure de la Roumanie, le Directeur exécutif de la Fédération européenne pour le transport et l'environnement (T&E), la représentante de Pro Senectute (Suisse) et le Directeur exécutif du Centre régional pour l'environnement en Asie centrale ont pris la parole (voir dans l'annexe III du présent document la liste complète, pour chaque table ronde tenue pendant le débat ministériel, des intervenants et des représentants ayant pris la parole).

## **5. Paragraphe 27**

*Remplacer* par le texte suivant :

27. Le Ministre de l'environnement et de l'énergie de la Grèce, le Ministre des infrastructures et de la mobilité durables de l'Italie, la Ministre de l'environnement, du climat

et du développement durable du Luxembourg, le Ministre de l'environnement de la Slovaquie, le Ministre des infrastructures de l'Ukraine, la Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture, du développement régional et de l'environnement de la République de Moldova, le Premier Sous-Secrétaire d'État adjoint au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales des États-Unis d'Amérique, la Directrice générale du Partenariat pour des transports écologiques, à faible émission de carbone, le Directeur général de l'Union internationale des chemins de fer, le Directeur du Secrétariat permanent de la Communauté des transports et la Directrice du Centre régional pour l'environnement du Caucase ont pris la parole.

## 6. Paragraphe 30

Après le paragraphe 30, *insérer* quatre nouveaux paragraphes libellés comme suit :

30 bis. Les États membres s'engageaient également à élaborer une stratégie européenne globale pour tous les États Membres sur les transports, la santé et l'environnement, assortie d'une trajectoire claire pour sa mise en œuvre, afin de réaliser l'ambition commune et d'orienter les travaux futurs du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE). Différentes options juridiques susceptibles de donner effet à l'ambition et à la stratégie seraient analysées et des projets de propositions seraient élaborés. Les États membres ont soutenu la mise en œuvre de programmes de gestion de la mobilité, se sont engagés à faire en sorte que les transports, la santé et l'environnement soient pris en compte conjointement dans l'aménagement du territoire afin d'assurer la cohérence des politiques visant à réduire l'étalement urbain et ont convenu de promouvoir la mobilisation de ressources financières, notamment auprès des institutions financières internationales. Ils ont également décidé d'accélérer l'introduction de l'électromobilité et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans les transports.

30 ter. En guise d'élément de base, les États membres ont adopté le tout premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme (voir l'annexe III du présent document) et se sont engagés à prendre les mesures suivantes d'ici à 2030 : développer le cyclisme et la marche à pied dans chaque pays et, ainsi, contribuer à la réalisation de l'objectif global d'un doublement de l'usage du vélo dans l'ensemble de la région ; étendre et améliorer les infrastructures destinées au cyclisme et à la marche à pied ; élaborer et mettre en œuvre, dans chaque pays de la région, des politiques nationales en faveur du cyclisme et de la marche à pied soutenues par des plans, stratégies et programmes nationaux en la matière ; améliorer notablement la sécurité des cyclistes et des piétons ; intégrer le cyclisme et la marche à pied dans les politiques de santé, ainsi que dans les infrastructures de transport et dans les plans d'aménagement du territoire.

30 quater. Les États membres ont reconnu que le cyclisme et la marche à pied étaient des modes de transport de même importance que les autres et qu'ils contribuaient à rendre les moyens de subsistance durables et résilients. La CEE a été invitée à établir, sur la base du plan directeur paneuropéen, un réseau cycliste transeuropéen. Le Partenariat sur la promotion du cyclisme serait élargi et deviendrait un Partenariat pour la mobilité active qui serait chargé de mettre en place un plan directeur pour la mobilité active et un centre de compétence paneuropéen sur la mobilité active.

30 quinquies. Dans la dernière partie de la Déclaration, l'importance du PPE-TSE pour ce qui est de favoriser la transformation nécessaire à la réalisation de l'ambition, en particulier grâce à des partenariats, aux courses de relais et à l'Académie du PPE-TSE, est soulignée. De nouveaux partenariats sur la mobilité active, la mobilité adaptée aux enfants et aux jeunes et la mobilité touristique durable seraient établis. L'offre faite par la France d'accueillir la manifestation organisée à l'occasion du vingtième anniversaire du PPE-TSE en 2022 et celle faite par la Fédération de Russie d'accueillir la sixième Réunion de haut niveau à Moscou en 2025 ont été salués.

## 7. Paragraphe 32, ligne 6

*Remplacer* Secrétaire d'État aux infrastructures et à la gestion de l'eau *par* Ministre néerlandais de l'environnement.

**8. Paragraphe 35**

*Remplacer par le texte suivant :*

35. Le Ministre des transports et de l'infrastructure numérique de l'Allemagne, le Ministre de la santé de la Lituanie, le Ministre de la santé de l'Espagne, le Ministre de l'environnement et de l'urbanisation de la Turquie, le Vice-Ministre des transports du Tadjikistan, le Secrétaire d'État chargé des infrastructures au Ministère de la mer, des transports et des infrastructures de la Croatie et la Directrice adjointe de l'Office fédéral de la santé publique de la Suisse ont pris la parole. Des représentants de la Confederation of the European Bicycle Industry et de la Fédération européenne des cyclistes ont également fait des déclarations. Il a été souligné que le vélo était un mode de transport propre, sûr, sain, résilient et inclusif qui contribuait à favoriser des modes de vie actifs et plus sains, à réduire la pollution atmosphérique et sonore et à renforcer la cohésion sociale et l'équité. Des efforts devaient être faits pour inciter la population à acheter des vélos et des vélos électriques et à les réparer et pour renforcer la sécurité des cyclistes. L'amélioration des infrastructures destinées aux cyclistes et des pistes cyclables pourrait mener à la création de nouveaux emplois, notamment dans le secteur du cyclotourisme.

**9. Paragraphe 38**

*Remplacer par le texte suivant :*

38. Le Ministre des transports du Danemark, le Ministre des transports, des infrastructures et des projets d'investissement de Malte, le Ministre de l'environnement des Pays-Bas, le Ministre de la santé de Macédoine du Nord, le Ministre de la construction, des transports et des infrastructures de la Serbie, le Ministre des transports et de la construction de la Slovaquie, la Secrétaire générale d'État aux transports et à la mobilité de l'Espagne et le Directeur de la Zweirad-Industrie-Verband (Fédération allemande de l'industrie des deux-roues) ont pris la parole.

**10. Paragraphe 47**

Après le paragraphe 47, *insérer* un nouveau paragraphe libellé comme suit :

47 bis. Leonore Gewessler a remercié tous les ministres participants, les secrétaires d'État, les délégations des États membres, la CEE, l'OMS et les représentants d'organisations internationales, d'ONG et de la jeunesse pour leur participation active, leurs contributions inspirantes et leur précieux soutien dans le cadre de l'adoption de la Déclaration de Vienne et de ses annexes, en particulier du premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme. Elle a également remercié l'équipe autrichienne de la conférence, l'équipe de soutien technique et les interprètes. Elle a ensuite remercié le président du PPE-TSE, M. Robert Thaler, pour son engagement, son enthousiasme et ses efforts et a clôturé la Réunion de haut niveau. Enfin, une courte vidéo d'adieu sur les villes hôtes des réunions de haut niveau du PPE-TSE a été projetée.

**11. Annexe III, tableau « Liste des intervenants pour chaque table ronde tenue lors du débat ministériel », troisième table ronde : « Vienna Declaration and its annexes, in particular the first ever Pan-European Master Plan on Cycling Promotion » (La Déclaration de Vienne et ses annexes, en particulier le tout premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme), colonne « Intervenants et modérateurs », première ligne**

*Remplacer Modérateur par :*

*Orateur principal et modérateur*

12. **Annexe III, tableau « Liste des intervenants pour chaque table ronde tenue lors du débat ministériel », troisième table ronde : « Vienna Declaration and its annexes, in particular the first ever Pan-European Master Plan on Cycling Promotion » (La Déclaration de Vienne et ses annexes, en particulier le tout premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme), colonne « Intervenants et modérateurs », onzième ligne**

*Remplacer* Secrétaire d'État aux infrastructures et à la gestion de l'eau *par* Ministre de l'environnement

13. **Annexe III, tableau « Liste des intervenants pour chaque table ronde tenue lors du débat ministériel », troisième table ronde : « Vienna Declaration and its annexes, in particular the first ever Pan-European Master Plan on Cycling Promotion » (La Déclaration de Vienne et ses annexes, en particulier le tout premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme), colonne « Intervenants et modérateurs », 23<sup>e</sup> ligne**

Après la ligne 23, « Murat Kurum, Ministre de l'environnement et de l'urbanisation, Turquie », *insérer* une nouvelle ligne *libellée comme suit* :

Saidmurodzoda Shoista, Vice-Ministre des transports du Tadjikistan

---